

sont le plus près du cours d'eau. Ils en connaissent mieux les vicissitudes et, avec l'assistance de conseils techniques et une aide financière, ils sont le plus en mesure de veiller à ce que l'eau douce de ses lacs soit utilisée au mieux.

Nous, de la région de la baie Georgienne, avons un pays magnifique qui attire des milliers de touristes en été comme en hiver. Depuis de nombreuses années, nous sommes sensibilisés à la valeur de l'eau et de l'air purs. Nos gens ont entrepris divers programmes de conservation en vue de sauvegarder ces atouts précieux. Nous avons reçu une aide financière d'un gouvernement provincial conservateur et d'un gouvernement fédéral conservateur s'élevant à 37½ p. 100 pour chacun d'eux. Il en est résulté la création de deux organismes, la Sauble Valley Authority et la North Grey Conservation Authority. Ces organismes sont très actifs et ont mené à bien plusieurs programmes de conservation. A notre avis, leurs réalisations ont fait de notre région un véritable paradis de touristes. Tout cours d'eau peut être amélioré et nul doute que la baie Georgienne et le lac Huron n'y font pas exception. Je sais que notre population collaborera de toutes les façons possibles, mais il lui faudra des directives et une aide financière.

Monsieur l'Orateur, le DDT offre au pays la pire menace à notre santé parce que cette substance est l'agent de pollution le plus actif de l'eau et qu'elle est réputée détruire la plancton végétal de nos lacs et de la mer, source de 80 p. 100 de l'oxygène disponible à l'homme. Certains savants escomptent que l'approvisionnement d'oxygène contenu dans la mer ne durera plus que 40 ans au rythme actuel de la pollution. Il a été affirmé en toute authenticité que depuis la création, chaque goutte d'eau avait été utilisée par quelqu'un à un moment quelconque. L'eau pure est une substance existante. Elle a participé au processus cyclique naturel normal. Il est avéré que depuis le début du siècle, l'explosion démographique et la révolution industrielle ont perturbé le processus cyclique normal.

Tant que les choses se retrouvaient dans la nature, l'action des bactéries pouvait en disposer. L'homme a créé des milliers de composés artificiels, qui ne peuvent se désagréger par l'action des agents naturels. En maintes parties de notre continent, ainsi qu'en Europe, les humains vivent dans une atmosphère pauvre en oxygène. La quantité d'oxygène utilisée dépasse la quantité produite, et nous continuons à détruire les éléments générateurs d'oxygène dans la nature.

D'après les spécialistes, les insecticides aux hydro-carbures sont aussi dangereux que les déchets atomiques. Le DDT est efficace à 50 p.

100 après 15 ou 20 ans d'exposition. Des milliards de livres de DDT utilisées depuis 20 ans 90 p. 100 sont encore actifs. Si l'un d'entre nous devait être vendu comme aliment, il serait étiqueté: «Improprie à la consommation humaine», tellement nos corps contiennent d'insecticide.

Il est clair aujourd'hui que nous avons adopté une attitude cavalière à l'égard de notre environnement et la situation dans laquelle nous nous sommes mis est presque aussi catastrophique que les migrations des lemmings qui se jettent à la mer pour s'y noyer.

Que fait-on à l'endroit des stocks de DDT promis à la destruction. Les gens sont-ils avertis de ne pas déverser le DDT au tout-à-l'égout ou de ne pas s'en débarrasser d'une façon qui ne ferait qu'aggraver le problème existant. A Owen Sound, nous avons alerté les habitants en leur demandant d'apporter leur DDT à un point de ramassage central. C'est un domaine dans lequel le gouvernement fédéral a, selon moi, une responsabilité directe. On devrait conseiller les provinces en leur indiquant les meilleures méthodes de destruction du DDT. L'exposition des stocks inutilisés de DDT à la haute température d'un four de fusion en neutraliserait les effets néfastes. Il existe peut-être d'autres méthodes tout aussi efficaces.

Je félicite le ministre pour sa façon élégante et châtiée de présenter le bill C-144. Il nous a donné l'impression que ce projet de loi résoudrait tous nos problèmes hydriques, ce qui n'est pas le cas. Pour parler franc, ce bill anémique ne fraie aucune voie nouvelle et ne comporte aucun engagement d'assistance financière. Adopté sous cette forme, le bill C-144 aurait pour effet de supprimer l'aide fédérale de 37½ p. 100 que prévoient les lois existantes et de repasser aux provinces toute la charge financière. Le gouvernement espère pourtant se chauffer au soleil de la popularité que doit lui valoir, d'après lui, sa politique sur les eaux, alors qu'en réalité le bill sous sa forme actuelle, n'est qu'un autre élément du programme gouvernemental d'austérité.

M. Jack Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, le bill sur les eaux dont la Chambre est actuellement saisie est peut-être la mesure législative la plus importante que nous ayons étudiée depuis 20 ans. Voilà une déclaration bien catégorique, mais fondée sur des faits.

L'explosion d'une bombe atomique est un phénomène immédiat; nous pouvons tous voir le nuage-champignon qu'elle forme et tous nous en connaissons les effets dévastateurs. La pollution, d'autre part, est un phénomène tentaculaire et progressif, qui d'ailleurs progresse toujours plus rapidement. Je ne pense